



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 16 décembre 2019 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume ainsi que madame la conseillère Marie-Eve Denicourt, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière Michèle Bertrand et l'adjointe administrative Yannick Gagnon ainsi que quatre (4) citoyens.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Refus de l'avis de convocation pour la modification de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.
3. Abroger la résolution 19-11-202
4. Correspondance
5. Présentation des comptes
 - 5.1. Adoption des comptes et engagements de crédits
6. Affaires nouvelles
 - 6.1. ADMINISTRATION
 - 6.1.1. Adoption de la masse salariale 2020
 - 6.1.2. Avis de motion et dépôt du règlement 19-346 visant la création d'un programme d'aide financière afin de favoriser la conservation et la mise en valeur des milieux naturels de la municipalité
 - 6.1.3. Avis de motion et dépôt du règlement 19-354 établissant la répartition des coûts des travaux de nettoyage et d'entretien de la Rivière du Sud, branche 29
 - 6.1.4. Avis de motion et dépôt du règlement 19-355 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage du ruisseau Chartier, branches 12 et 14
 - 6.1.5. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 19-356 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage de la décharge des Vingt, branche 7
 - 6.1.6. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 20-357 décrétant l'imposition des taxes, des compensations et des tarifs pour l'année 2020
7. LOISIRS ET CULTURE
 - 7.1. Modification du Programme d'aide financière aux activités de loisirs
8. Période de questions
9. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**

Monsieur le maire, Luc Mercier donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

Les membres du conseil étant tous présents, monsieur le maire demande de renoncer à l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

19-12-234 2. **Refus de l'avis de convocation pour la modification de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal sont ici présents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et unanimement résolu de renoncer à l'avis de convocation pour la modification de l'ordre du jour de la séance extraordinaire en ajoutant d'abroger la résolution 19-11-202 et que tout autre sujet soumis soit discuté.

19-12-235 3. **Abroger la résolution 19-11-202**

ATTENDU QUE la résolution 19-11-202, exige le changement d'adresse de quelques propriétés sur la rue St-Gérard, alors que la numérotation n'est pas uniforme concernant d'autres adresses sur cette même rue ;

ATTENDU QUE la municipalité étudiera éventuellement toute la numérotation des adresses et fera alors les changements nécessaires par règlement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'abroger la résolution 19-11-202 et d'en aviser les citoyens concernés.

20 h 10 Trois citoyens quittent la séance extraordinaire

4. **Correspondance**

Dépôt de la liste de correspondance du mois de décembre 2019

5. **Présentation des comptes**

19-12-236 **Adoption des comptes et engagements de crédits**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu, d'engager les crédits nécessaires, d'autoriser les dépenses et d'accepter le paiement des comptes effectués au cours du mois, le tout représentant les déboursés suivants:

Chèques fournisseurs	80775 à 80833	pour	80 334,71 \$
Groupe Ultima	Assurance 2020	pour	50 998,00 \$
M.R.C du Haut-Richelieu	CRF 1900375-381-388	pour	31 775,61 \$
	CRF 1900147-392-393		
Pitneyworks	Frais pour timbres	pour	97,27 \$
Prélèvements automatiques	3564 à 3579	pour	40 609,33 \$
Visa Desjardins	relevé	pour	843,35 \$

6. **Affaires nouvelles**

ADMINISTRATION

19-12-237 **Adoption de la masse salariale 2020**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Vézina, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu d'accepter la liste des salaires ainsi que la masse salariale pour l'année 2020 incluant les charges sociales, telles que recommandées, pour un montant total des salaires bruts et charges sociales de 769 705 \$.

Avis de motion et dépôt du règlement 19-346 visant la création d'un programme d'aide financière afin de favoriser la conservation et la mise en valeur des milieux naturels de la municipalité

L'avis de motion sera déposé à une séance ultérieure

Avis & dépôt

Avis de motion et dépôt du règlement 19-354 établissant la répartition des coûts des travaux de nettoyage et d'entretien de la Rivière du Sud, branche 29

Monsieur Bernard Rousselle, conseiller, par la présente :

DONNE avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement no. 19-354 établissant la répartition des coûts des travaux de nettoyage et d'entretien de la Rivière du Sud, Branche 29;

DÉPOSE le projet de Règlement intitulé " Règlement no. 19-354 établissant la répartition des coûts des travaux de nettoyage et d'entretien de la Rivière du Sud, Branche 29 ".

Avis & dépôt

Avis de motion et dépôt du règlement 19-355 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage du ruisseau Chartier, branches 12 et 14

Monsieur Florent Raymond, conseiller, par la présente :

DONNE avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement no. 19-355 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage du ruisseau Chartier, branches 12 et 14.

DÉPOSE le projet de Règlement intitulé " Règlement no. 19-355 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage du ruisseau Chartier, branches 12 et 14. "

Avis & dépôt

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 19-356 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage de la décharge des Vingt, branche 7

Monsieur Yves Barrette, conseiller, par la présente :

DONNE avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement no. 19-356 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage de la décharge des Vingt, branche 7.

DÉPOSE le projet de Règlement intitulé " Règlement no. 19-356 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien et de nettoyage de la décharge des Vingt, branche 7.

Avis & dépôt

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 20-357 décrétant l'imposition des taxes, des compensations et des tarifs pour l'année 2020

Monsieur Bernard Rousselle, conseiller, par la présente :

DONNE avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement no. 20-357 décrétant l'imposition des taxes, des compensations et des tarifs pour l'année 2020;

DÉPOSE le projet de Règlement no. 20-357 intitulé " Règlement no. 20-357 décrétant l'imposition des taxes, des compensations et des tarifs pour l'année 2020 ".

7. LOISIRS ET CULTURE

19-12-238

Modification du Programme d'aide financière aux activités de loisirs

Il est proposé par le conseiller Yves Barrette, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu d'adopter la modification au programme d'aide financière aux familles pour les activités sportives et culturelles afin d'augmenter le pourcentage de remboursement à 50 % et l'aide financière maximale accordée à 100 \$ par participant, par année, effectif à compter de janvier 2020.

8. **Période de questions**

Madame Christine Plamondon:

- Au point 5, du règlement 20-357, est ce que la taxe d'eau est chargé au résident, même si il n'est pas desservi par l'eau de la municipalité?

19-12-239

9. **Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière